

FORTMANN, Michel, MACLEOD, Alex, ROUSSEL, Stéphane, *Vers des périmètres de sécurité ? La gestion des espaces continentaux en Amérique du Nord et en Europe*, Collection Sécurité, Athéna éditions, Outremont, 2003.

La puissance des démocraties libérales émane de leurs économies vigoureuses mais il en va de même pour leur faiblesse. En effet ses pays prônant le libéralisme politique et économique et fondée sur les droits individuels veulent faciliter le commerce en gardant leurs frontières ouvertes et en assurant la libre circulation des personnes, des fonds monétaires et des biens. Malheureusement, cela facilite également le transport de matières illicites et contribue à l'expansion des crimes transnationaux comme le terrorisme, le blanchiment d'argent et le trafic de stupéfiants. Afin de faire face à ces problèmes grandissants, les pays occidentaux, en premier lieu ceux d'Europe, ont commencé à se regrouper et à créer des périmètres de sécurité au sein desquels les pays participants partagent une politique de lutte contre le terrorisme, de lutte antidrogue et d'immigration commune. En Europe, ces politiques se sont développées et sont maintenant connues sous le nom d'Espace Schengen, du nom de la ville du Luxembourg où les accords ont été signés, et comprennent également une agence de renseignement continental (Europol, depuis 1991) et d'une base de données électroniques communes (Système d'information Schengen). Paradoxalement, alors même que le concept de périmètre de sécurité fait son apparition en Amérique du Nord, peu de gens comparent la situation du Canada à celle prévalant en Europe avant la mise en place de ce nouveau système de sécurité conjoint.

L'ouvrage se sépare en deux parties, la première porte sur la réaction américaine suite aux attaques du 11 septembre 2001 et des caractéristiques nouvelles de l'espace de sécurité nord-américain émergent. La participation canadienne possible à la lutte antiterroriste et les particularités de cette dernière obligent les différents intervenants à s'attaquer à ce problème en combattant l'extrémisme des populations les plus dépourvues. En ce qui concerne la réhabilitation des frontières suite aux conséquences du terrorisme transnational, ce phénomène se manifeste en parallèle avec l'intégration nord-américaine rendant la crainte de la réaction américaine au terrorisme plus terrifiante que le terrorisme lui-même pour le Canada et le Mexique. La première partie se termine par une revue de la perspective américaine vis-à-vis du phénomène de l'immigration avec ses contradictions et ses défis.

La deuxième partie de ce texte examine la perspective européenne du problème de la sécurité intégrée depuis le 11 septembre. La problématique abordée dans cette section reste très similaire à celle qui a été utilisée dans la première partie, soit les efforts régionaux effectués dans le cadre de la lutte antiterroriste, des politiques migratoires et du contrôle aux frontières. Une comparaison des réalités continentales européennes et nord-américaines s'impose d'elle-même. Les tensions existantes au sein de la communauté européenne n'empêchent pas les pays membres d'avoir adopté une politique de sécurité commune. Le Canada et les États-Unis doivent donc s'attaquer à leurs intérêts communs et à voir l'intégration sécuritaire continentale comme une opportunité plutôt que comme une menace.

Sébastien Bigras, Administration Publique, MA

© Copyright ENAP-LEPPM 2005. Tous droits réservés.

Aucun élément du contenu du présent document ne peut être utilisé, reproduit ou transmis, en totalité ou en partie, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite d'ENAP – LEPPM. Pour solliciter cette permission ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à leppm@enap.ca